



17A004 F

## **Communiqué de presse FGTB – CSC- CGSLB**

Bruxelles, le 20 mars 2017

### **Contrôle budgétaire : ni justice fiscale, ni justice sociale**

**Le gouvernement Michel vient de boucler son contrôle budgétaire. Un exercice facile s'il en est, puisque que selon le gouvernement, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Par contre, pour les travailleurs, les temps restent difficiles. Pour les employeurs, cet exercice est une nouvelle occasion de demander toujours plus de cadeaux fiscaux (pour les entreprises et leurs actionnaires) et plus d'économies sur le dos des travailleurs.**

Le gouvernement vient de boucler son contrôle budgétaire. L'exercice s'est avéré plus facile que prévu. À en croire le gouvernement, l'absence de nouveaux impôts et de nouvelles mesures d'austérité s'explique par le fait que la politique menée commencerait à porter ses fruits, plus particulièrement au niveau de la croissance et de l'emploi.

Cette façon de présenter les choses ne correspond pas à la réalité des faits : notre pays ne profite pas suffisamment de la faible embellie conjoncturelle en Europe. Le rapport annuel de l'ONEM montre noir sur blanc que depuis l'entrée en fonction du gouvernement Michel, le taux d'emploi stagne. Par ailleurs, le gouvernement ne dit mot sur l'important effort budgétaire qui doit encore être consenti pour combler le trou créé par le tax-shift au niveau des recettes. D'ici 2020, on estime qu'à la suite de la réduction des cotisations patronales, l'emploi n'aura augmenté que de 39.840 unités, chiffre dont il faut déduire l'impact négatif (sur l'emploi) des mesures compensatoires encore à appliquer. Cela donne donc un coût d'au moins 74.000 euros par emploi. Question efficacité, on peut mieux faire !

En parallèle, toujours aucune trace des réformes fiscales promises, comme un impôt sur les plus-values. Par contre, les mesures d'austérité antisociales décidées lors de la conception du budget initial 2017 sont intégralement maintenues, dont 150 millions sur les indemnités d'invalidité et de maladie et 20 millions sur les allocations de crédit-temps. Celles-ci seront quand même appliquées même si c'est avec retard. Et ce, en plus de toutes les autres mesures d'austérité à charge des travailleurs et bénéficiaires d'allocations sociales et de soins de santé. Sans oublier les mesures d'austérité annoncées dans les pensions et plus particulièrement au détriment des malades, des chômeurs, des personnes bénéficiant d'un RCC, et ce, sans aucune marge pour la concertation sociale et sans que la clarté n'ait été faite sur le budget alloué à la définition des métiers pénibles.

Par ailleurs, après l'accord interprofessionnel, et une marge de 1,1% pour les négociations, les travailleurs du non-marchand et de la fonction publique apprennent qu'il y a encore un peu de marge pour de nouveaux accords. Mais sur base d'une enveloppe de 15 millions seulement, quelle humiliation !

La FGTB, la CSC et la CGSLB ont été indignées des réactions des employeurs à ce contrôle budgétaire. Alors qu'il faut encore au moins 6,6 milliards d'euros pour couvrir le tax-shift, ils veulent déjà creuser un nouveau trou par une réforme généreuse, mais inefficace de l'impôt des sociétés. Un mois et demi à peine après avoir donné leur aval à un accord interprofessionnel impliquant une augmentation salariale de 1,1% hors index, ils lancent une nouvelle attaque contre l'index. Alors qu'il n'y a toujours aucune preuve que les flexi-jobs contribuent à lutter contre le chômage, bien au contraire, on se dirige déjà vers un élargissement de ceux-ci à d'autres secteurs. La seule chose que l'on puisse dire sur ce contrôle budgétaire, c'est que le gouvernement est aux petits soins pour les employeurs.